

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (L'« Analyse ») devrait être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période de six mois terminée le 30 juin 2006, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés et l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'exercice terminé le 30 décembre 2005. La présente analyse est basée sur les résultats publiés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR canadiens).

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés en utilisant les mêmes conventions comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 30 décembre 2005. La Société surveille régulièrement l'évolution des nouvelles conventions comptables et rend compte des conventions nouvellement en application depuis la fin du plus récent exercice financier complété. Veuillez vous reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour les six mois terminés le 30 juin 2006 afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.

Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les renseignements supplémentaires déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, y compris le rapport annuel sur formulaire 40-F, sont accessibles en ligne aux adresses www.sedar.com et www.sec.gov respectivement, ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse www.dorel.com.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait à la « Vue d'ensemble de la Société », ainsi qu'aux « Secteurs d'exploitation », « Instruments financiers dérivés », « Conventions comptables et estimations critiques » ou, « Risques et incertitudes du marché » par rapport à ce qui est mentionné dans l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation présentée dans le rapport annuel 2005 de la Société. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans la présente analyse. L'information contenue dans cette analyse est à jour au 2 août 2006.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Vue d'ensemble

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2006 s'est établi à 17,9 M\$, ou 0,55 \$ par action dilué, comparativement à 21,7 M\$, ou 0,66 \$ par action dilué lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires de la période s'est élevé à 435,9 M\$, comparativement à 435,4 M\$ lors du deuxième trimestre l'an dernier. Le bénéfice des six premiers mois a reculé pour s'établir à 42,1 M\$, ou 1,28 \$ par action dilué, comparativement à 49,0 M\$, ou 1,49 \$ par action dilué un an plus tôt. Depuis le début de l'exercice, le chiffre d'affaires totalise 886,9 M\$, en baisse par rapport au chiffre d'affaires de 907,3 M\$ réalisé dans la première moitié de l'exercice précédent.

Les divisions Mobilier de maison et Produits récréatifs ont enregistré un recul de leur chiffre d'affaires au deuxième trimestre de même que depuis le début de l'exercice. Les gains réalisés par la division Produits de puériculture au chapitre des ventes ont contrebalancé ces reculs, si bien que le chiffre d'affaires est demeuré stable au deuxième trimestre. Toutefois, dans la première moitié de l'exercice, l'augmentation des ventes à la division Produits de puériculture n'a compensé qu'en partie la baisse des ventes aux autres divisions. Pour cette raison, le chiffre d'affaires total, depuis le début de l'exercice, a fléchi de 2,2 %. L'initiative d'un important client au premier trimestre de réduire ses niveaux de stocks s'est poursuivie au deuxième trimestre. En conséquence, le chiffre d'affaires a été affecté, plus particulièrement aux divisions Produits récréatifs et Mobilier de maison.

Pour le trimestre, la croissance du chiffre d'affaires sur une base comparable, qui se définit comme le chiffre d'affaires ajusté pour tenir compte des variations du taux de change, d'un exercice à l'autre, de l'euro et du dollar canadien par rapport au dollar US, a été similaire au chiffre d'affaires publié puisqu'il n'y a pas eu de variation importante des valeurs de l'euro et du dollar canadien par rapport au dollar US. Depuis le début de l'exercice, le chiffre d'affaires, sur une base comparable, a fléchi de 1,5 % plutôt que de 2,2 % tel que publié. Les marges brutes ont reculé de 70 points de base par rapport aux niveaux de l'an dernier pour le trimestre tout comme depuis le début de l'exercice. Pour le trimestre, le recul est attribuable à une provision de 3,5 M\$ prise à l'égard des stocks à la division Produits récréatifs. En excluant cette provision des bénéfices, la marge brute globale de la Société aurait été de 22,4 %, comparativement à 22,3 % en 2005. Depuis le début de l'exercice, et en excluant cette provision, le pourcentage de marge est de 22,4 % comparativement à 22,7 % en 2005. Ce léger recul est attribuable à la diminution des marges aux divisions Mobilier de maison et Produits récréatifs.

Tel qu'anticipé, les coûts liés à la responsabilité de produits ont augmenté par rapport aux niveaux de 2005. À la division Produits de puériculture, ces coûts, en 2006, ont augmenté de 6,4 M\$ au cours du trimestre et de 6,2 M\$ depuis le début de l'exercice. Par conséquent, les frais de vente, généraux et administratifs de la Société ont augmenté en 2006 par rapport à 2005 de 5,7 M\$ pour le trimestre et 2,3 M\$ depuis le début de l'exercice. En excluant la hausse des coûts liés à la responsabilité de produits à la division Produits de puériculture en 2006, ces coûts auraient diminué en 2006 par rapport à 2005 de 0,7 M\$ pour le trimestre et 3,9 M\$ depuis le début de l'exercice. De cette baisse de 3,9 M\$ enregistrée depuis le début de l'exercice, une portion de 1,4 M\$ est attribuable à la conversion de charges en Europe à un taux de change moins élevé en 2006.

Le tableau qui suit présente une analyse de la baisse du bénéfice après impôts de 2005 à 2006 :

Analyse de l'impact sur les bénéfices après impôts	Deuxième trimestre	Depuis le début de l'exercice
Bénéfice d'exploitation sectoriel :		
Augmentation pour la division Produits de puériculture	315 \$	2 990 \$
Baisse pour la division Mobilier de maison	(1 563)	(7 731)
Baisse pour la division Produits récréatifs	<u>(7 727)</u>	<u>(9,401)</u>
Baisse totale du bénéfice d'exploitation	(8 975)	(14 142)
Baisse de la charge d'intérêts	520	680
Baisse des impôts sur les bénéfices	3 905	5 229
Autres	<u>741</u>	<u>1 400</u>
Baisse totale du bénéfice après impôts	<u><u>(3 809) \$</u></u>	<u><u>(6,833) \$</u></u>

Les causes de ces variations par rapport à l'an dernier sont expliquées de façon plus détaillée ci-après.

Information financière choisie

Les tableaux ci-dessous présentent de l'information financière choisie pour les huit plus récents trimestres complétés.

	Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés le			
	30 sept. 2005	30 déc. 2005	31 mars 2006	30 juin 2006
Chiffre d'affaires	423 329 \$	430 258 \$	451 024 \$	435 914 \$
Bénéfice net	19 826 \$	22 546 \$	24 181 \$	17 936 \$
Bénéfice par action				
De base	0,60 \$	0,69 \$	0,74 \$	0,55 \$
Dilué	0,60 \$	0,69 \$	0,74 \$	0,55 \$

Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés le				
	30 sept. 2004	30 déc. 2004	31 mars 2005	30 juin 2005
Chiffre d'affaires	433 838 \$	469 072 \$	471 903 \$	435 375 \$
Bénéfice net	28 046 \$	34 722 \$	27 205 \$	21 745 \$
Bénéfice par action				
De base	0,86 \$	1,06 \$	0,83 \$	0,66 \$
Dilué	0,85 \$	1,05 \$	0,83 \$	0,66 \$

Résultats sectoriels

Les résultats sectoriels sont présentés à la note 11 de ces états financiers intermédiaires. De plus amples informations concernant les résultats par secteur d'activité sont présentées ci-dessous :

Produits de puériculture

Charges en pourcentage du chiffre d'affaires	Deuxième trimestre terminé le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2006	2005	2006	2005
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	71,0 %	71,0 %	71,3 %	71,5 %
Bénéfice brut	29,0 %	29,0 %	28,7 %	28,5 %
Frais de vente, généraux et administratifs	15,7 %	14,0 %	13,9 %	13,5 %
Amortissements	3,3 %	3,8 %	3,1 %	3,3 %
Frais de recherche et de développement	0,7 %	0,9 %	0,7 %	0,8 %
Bénéfice d'exploitation	9,3 %	10,3 %	11,0 %	10,9 %

Le chiffre d'affaires de la division Produits de puériculture a progressé de 12,1 % pour s'établir à 216,2 M\$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à 192,8 M\$ lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 20,1 M\$ en 2006 contre 19,8 M\$ en 2005, soit une hausse de 1,5 %. Le chiffre d'affaires en Amérique du Nord a augmenté de 21,8 % au cours du trimestre tandis que le chiffre d'affaires en Europe a progressé de 1,4 %. Exprimée en euros, cette hausse s'est établie à 1,7 % alors que, durant le trimestre, le taux de change de l'euro en dollar US n'a pas connu de variation importante en 2006 par rapport à 2005.

Depuis le début de l'exercice, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,6 % par rapport à 2005 pour s'établir à 456,3 M\$ en 2006 contre 436,3 M\$ en 2005. En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires a progressé de 8,0 % tandis que le chiffre d'affaires en Europe est demeuré stable à 190,7 M\$ en 2006 contre 190,4 M\$ en 2005. Exprimées en euros, les ventes ont en fait augmenté de 5,0 % par rapport à 2005 pour atteindre 155,3 millions d'euros, comparativement à 148,0 millions d'euros en 2005. La croissance des ventes, sur une base comparable, pour l'ensemble de la division a atteint 6,3 %, plutôt que 4,6 % tel que publié, en raison principalement de la variation de la valeur de l'euro ainsi que de l'impact de l'appréciation du dollar canadien en 2006. En Amérique du Nord, la croissance des ventes est attribuable à plusieurs catégories de produits, plus particulièrement les sièges d'auto et les articles de soins de santé destinés aux jeunes enfants, et a été réalisée auprès de la plupart des clients de la Société. La hausse du chiffre d'affaires en Europe par rapport à l'exercice précédent continue d'être stimulée par des gains réalisés au chapitre des ventes en Europe du Nord et au Royaume-Uni. Les ventes de poussettes et de sièges d'auto, commercialisés sous les marques Quinny et Maxi-Cosi, ont progressé par rapport à l'an dernier.

Par rapport aux périodes correspondantes en 2005, les marges brutes au Canada et aux États-Unis ont augmenté, de manière combinée, de 230 points de base au deuxième trimestre de 2006 et de 160 points de base depuis le début de l'exercice. Aux États-Unis, ces améliorations ont été en grande partie attribuables à une composition des ventes plus rentable de même qu'à des volumes de ventes plus élevés, réduisant ainsi les frais généraux exprimés en pourcentage des ventes. Au Canada les gains ont été attribuables à une composition des ventes plus rentable de même qu'à l'appréciation du dollar canadien. Pour le trimestre, les bénéfices d'exploitation nord-américains sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent alors que la hausse des coûts liés à la responsabilité de produits a contrebalancé l'augmentation des ventes et des marges brutes. Depuis le début de l'exercice, l'augmentation des ventes et des marges brutes a plus que compensé cette hausse des coûts liés à la responsabilité de produits et, par conséquent, le bénéfice en Amérique du Nord a enregistré un gain de 16,4 % par rapport à la même période de six mois un an plus tôt. Les coûts liés à la responsabilité de produits en 2006, pour la division Produits de puériculture, ont totalisé 7,3 M\$ au deuxième trimestre et 11,6 M\$ depuis le début de l'exercice. En 2005 ces montants s'élevaient à 0,9 M\$ et 5,4 M\$ respectivement. Cette variation explique en grande partie la hausse des frais de vente, généraux et administratifs encourus par l'ensemble de la division en 2006.

Pour le trimestre de même que depuis le début de l'exercice, le bénéfice européen, libellé en euros, a augmenté d'environ 7 % sur des ventes qui ont affiché une croissance modérée. Cette hausse des ventes, de même que la diminution des frais de vente, généraux et administratifs, ont contrebalancé le recul des marges de 140 points de base au cours du trimestre et de 130 points de base depuis le début de l'exercice. Les marges en Europe ont diminué en raison des coûts plus élevés des matières premières, surtout la résine, et de l'appréciation du dollar américain qui a engendré une hausse du coût des articles importés. Exprimés en euros, l'augmentation des volumes de ventes a contrebalancé ces hausses de coûts, ce qui a permis d'accroître la marge brute de 1,4 % engendré par rapport à l'exercice précédent. Il faut noter que l'appréciation du dollar US par rapport à l'euro au cours du premier trimestre de 2006 a fait en sorte que les bénéfices, depuis le début de l'exercice, une fois convertis en dollars US, n'ont augmenté que de 2,3 %, comparativement à plus de 7 % lorsque libellés en euros.

Mobilier de maison

Charges en pourcentage du chiffre d'affaires	Deuxième trimestre terminé le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2006	2005	2006	2005
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	86,7 %	86,8 %	87,1 %	85,7 %
Bénéfice brut	13,3 %	13,2 %	12,9 %	14,3 %
Frais de vente, généraux et administratifs	7,4 %	6,6 %	7,4 %	6,5 %
Amortissements	1,4 %	1,4 %	1,3 %	1,3 %
Frais de recherche et de développement	0,6 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %
Bénéfice d'exploitation	3,9 %	4,7 %	3,6 %	6,1 %

Le chiffre d'affaires de la division Mobilier de maison a fléchi de 8,9 % au cours du trimestre, passant de 131,9 M\$ en 2005 à 120,1 M\$ en 2006. Le bénéfice d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2006 s'est établi à 4,7 M\$, en baisse de 24,2 % par rapport aux 6,2 M\$ enregistrés en 2005. Les ventes de meubles prêts-à-assembler (PAA) ont reculé de 10,7 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2005, ou 19 %, en raison principalement d'une diminution des ventes réalisées dans le canal des grands détaillants. Les ventes de futons d'Ameriwood au cours du trimestre ont fléchi de 18 % par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est attribuable à des reports de commandes de la part de certains clients. Les chiffres d'affaires de Dorel Asie et de Cosco ont progressé modérément de 3 % et 2% respectivement par rapport à l'an dernier. Ces deux secteurs de la division continuent à réaliser des percées auprès de nouveaux clients et dans de nouvelles catégories de produits. Depuis le début de l'exercice, le chiffre d'affaires a reculé de 8,5 % pour s'établir à 253,8 M\$, comparativement à 277,3 M\$ en 2005. Dorel Asie est le seul secteur d'activité de la division à avoir affiché une croissance de ses ventes qui ont augmenté de 19,1 % par rapport à 2005. Les ventes de meubles PAA, de futons et des produits de Cosco Home & Office ont reculé de 23,8 %, 9,7 % et 3,1 % respectivement.

Pour l'ensemble de la division, les marges brutes au deuxième trimestre sont demeurées à peu près stables par rapport aux niveaux de 2005, alors que les marges plus élevées chez Dorel Asie et Cosco Home & Office ont contrebalancé le recul chez Ameriwood. Il est important de noter que, pour le trimestre, les marges réalisées sur les meubles PAA se sont améliorées de 210 points de base par rapport au premier trimestre. Depuis le début de l'exercice, les marges brutes ont fléchi de 140 points de base alors que les gains réalisés par Dorel Asie et Cosco Home & Office n'ont qu'en partie compensé le recul d'Ameriwood. Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 0,3 M\$ au deuxième trimestre de 2006 par rapport à 2005. Par contre, lorsqu'exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ceci représente une augmentation de 80 points de base en raison du recul du chiffre d'affaires. Depuis le début de l'exercice, les coûts ont augmenté de 0,9 M\$, en raison principalement d'une hausse des frais de vente chez Dorel Asie. Pour cette raison, et suite au recul des ventes globales de la division, ces coûts, lorsqu'exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont augmenté pour atteindre 7,4 %, comparativement à 6,5 % en 2005.

Pour le trimestre, le bénéfice d'Ameriwood a reculé de 3,4 M\$ par rapport à l'an dernier en raison d'une diminution des ventes de meubles PAA et de futons. Le bénéfice de Cosco Home & Office pour le trimestre a augmenté de 1,1 M\$, en raison d'une meilleure composition des ventes, en réalisant des ventes dans des catégories de produits à marges plus élevées. Le bénéfice de Dorel Asie au deuxième trimestre s'est accru de 0,7 M\$ par rapport à l'an dernier. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'Ameriwood a chuté de 9,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent en raison principalement du recul enregistré par les meubles PAA au chapitre des ventes et des marges brutes. Pour les six premiers mois, le bénéfice de Cosco Home & Office a augmenté de 1,4 M\$ et le bénéfice de Dorel Asie, depuis le début de l'exercice, a progressé de 1,4 M\$ par rapport à l'an dernier.

Produits récréatifs

Charges en pourcentage du chiffre d'affaires	Deuxième trimestre terminé le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2006	2005	2006	2005
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	84,4 %	78,5 %	82,0 %	78,2 %
Bénéfice brut	15,6 %	21,5 %	18,0 %	21,8 %
Frais de vente, généraux et administratifs	9,6 %	9,3 %	10,5 %	10,2 %
Amortissements	0,3 %	0,1 %	0,3 %	0,2 %
Bénéfice d'exploitation	5,7 %	12,1 %	7,2 %	11,4 %

Le chiffre d'affaires de la division Produits récréatifs a reculé de 9,9 % pour s'établir à 99,6 M\$ au cours du trimestre, comparativement à 110,6 M\$ lors de la période correspondante de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, le chiffre d'affaires a reculé de 8,7 % pour s'établir à 176,8 M\$, comparativement à 193,7 M\$ en 2005. Le bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre a diminué de 57,5 %, passant de 13,4 M\$ l'an dernier à 5,7 M\$ tandis que, depuis le début de l'exercice, le bénéfice a reculé de 42,5 % pour s'établir à 12,7 M\$, comparativement à 22,1 M\$ en 2005. Les ventes continuent à reculer dans le canal des grands détaillants. Ces baisses sont en partie contrebalancées par les ventes réalisées dans les nouvelles catégories de produits des balançoires et des scooters. Toutefois, les ventes combinées dans ces catégories n'ont pas suffi à contrebalancer ces baisses.

Les marges brutes ont reculé de 590 points de base au cours du trimestre et de 380 points de base depuis le début de l'exercice. Ce recul des marges brutes comprend une provision de 3,5 M\$ prise à l'égard des stocks de bicyclettes de modèle Sting Ray au deuxième trimestre. Cette provision a eu pour effet de réduire les marges brutes de 350 points de base au cours du trimestre et de 200 points de base depuis le début de l'exercice. Sans cette provision, les marges brutes pour le trimestre et depuis le début de l'exercice auraient été de 19,1 % et 20,0 % respectivement. Le recul par rapport aux marges de 2005 est attribuable à une composition des ventes moins favorable. Les frais de vente, généraux et administratifs, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont augmenté de 300 points de base pour le trimestre de même que pour la période de six mois terminée en juin 2006. Cette hausse est liée à une baisse des

volumes de ventes puisque ces coûts, exprimés en dollars, ont en fait diminué de 0,6 M\$ au cours du trimestre et de 1,1 M\$ depuis le début de l'exercice.

Autres charges

Les intérêts sur la dette à long terme au deuxième trimestre de 2006 se sont élevés à 7,5 M\$, soit un montant légèrement inférieur aux intérêts de 7,6 M\$ encourus en 2005. Ceci découle d'une diminution des emprunts moyens qui a été contrebalancée par une hausse des taux d'intérêts moyens encourus. Dans l'ensemble, le taux d'intérêt moyen de la Société, depuis le début de l'exercice, a été d'environ 6,5 %, comparativement à 6 % en 2005.

Le taux d'imposition de la Société est déterminé par les réglementations fiscales actuelles des territoires où la Société exploite des activités et l'application de traités fiscaux conclus entre différents pays. La Société a comptabilisé un recouvrement d'impôts de 0,4 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2006 sur des bénéfices avant impôts de 17,5 M\$. Cette situation se compare à une charge fiscale de 3,5 M\$ au deuxième trimestre de 2005 sur un bénéfice avant impôts de 25,3 M\$. Le recouvrement en 2006 découle d'une baisse des bénéfices réalisés dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés et de la variation de la provision pour moins-value d'un avantage pour pertes fiscales de 1,6 M\$. En cumul annuel jusqu'à ce jour, le taux d'imposition de la Société est de 10,5 % comparativement à 17,2 % en 2005. Malgré un taux d'imposition exceptionnellement peu élevé au cours du trimestre, la Société s'attend toujours à ce que son taux d'imposition pour l'ensemble de l'exercice se situe dans une fourchette de 15 à 20 %.

LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

Flux de trésorerie

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2006, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 44,1 M\$ comparativement à 37,6 M\$ en 2005. Cette amélioration a été réalisée malgré une baisse du bénéfice après impôts de 6,8 M\$ et est attribuable principalement au calendrier de recouvrement des débiteurs. Pour le trimestre, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en 2006 se sont élevés à 32,6 M\$, comparativement à 10,7 M\$ en 2005, soit une amélioration de 21,9 M\$. Cette amélioration est attribuable principalement au calendrier de recouvrement des débiteurs et de paiement des créditeurs qui a contrebalancé le recul du bénéfice et l'augmentation des niveaux de stocks. Un montant de 4,9 M\$, versé à l'égard du solde de prix de vente dans le cadre de l'acquisition de Pacific Cycle en 2004, est inclus dans les activités d'investissement depuis le début de l'exercice en 2006. En excluant les versements effectués dans le cadre de l'acquisition d'entreprises, les acquisitions d'immobilisations de la Société, qui comprennent les immobilisations corporelles, les charges reportées et les actifs incorporels, se sont élevés à 13,9 M\$, soit une baisse de 5,4 M\$ par rapport à 19,3 M\$ au cours des six premiers mois de 2005. Par conséquent, depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie libres, une mesure non conforme aux PCGR, qui se définissent comme les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dont sont soustraites les dépenses en immobilisations et les variations relatives aux fonds détenus par l'assureur cédant, se sont élevés à 30,2 M\$ comparativement à 18,2 M\$ en 2005, soit une amélioration de 12,0 M\$ qui se présente comme suit :

	2006		2005		Variation
d'exploitation	44 083	\$	37,578	\$	6 505
Moins:					
Entrées d'immobilisations corporelles - nettes	(7 530)		(11 729)		4 199
Charges reportées	(3 928)		(4 703)		775
Actifs incorporels	(2 399)		(2 859)		460
Fonds détenus par l'assureur cédant	<u>(57)</u>		<u>(89)</u>		<u>32</u>
	<u>(13 914)</u>		<u>(19 380)</u>		<u>5 466</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIBRES	<u>30 169</u>	\$	<u>18 198</u>	\$	<u>11 971</u>
					\$

Bilan

À la fin de la période, d'importants changements étaient survenus à la situation financière de la Société depuis le 30 décembre 2005. Les niveaux de stocks ont augmenté de 32,7 M\$ par rapport aux niveaux de la fin de l'exercice précédent. Toutefois, cette hausse était prévue puisqu'elle vise à répondre aux besoins des expéditions de produits de la deuxième moitié de l'exercice. Les niveaux de stocks à la fin de l'exercice 2006 devraient se situer aux mêmes niveaux que ceux de décembre 2005. Puisque les facilités de crédit renouvelables de la Société viendront à échéance d'ici un an, un montant de 257 M\$ a été reclassé comme dette à court terme plutôt qu'à long terme. La Société a entrepris des discussions avec ses prêteurs et prévoit conclure une nouvelle entente d'ici la fin de l'exercice. Une fois cette entente finalisée, cette dette sera classée comme dette à long terme. Enfin, en date du 30 juin 2006, la valeur de l'euro par rapport au dollar américain était considérablement plus élevée qu'au 30 décembre 2005. C'est pourquoi, certains soldes d'actifs et de passifs ont en conséquence augmenté. Cette augmentation de la valeur de l'actif net se traduit par une hausse de la valeur du compte de l'écart de conversion cumulé qui s'établissait à 28,1 M\$ au 30 décembre 2005 et qui s'élève à 52,6 M\$ au 30 juin 2006.

Le tableau suivant présente certains des ratios de fonds de roulement de la Société :

	Au :		
	30 juin 2006	30 déc. 2005	30 juin 2005
Ratio de liquidité relative	0,49	0,88	0,79
Ratio du fonds de roulement	1,12	1,85	1,82
Nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	58,6	57,4	56,0
Nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks	79,1	80,6	80,0

Les ratios de liquidité relative et du fonds de roulement de la Société ont reculé par rapport aux niveaux de la période précédente suite au classement de certaines dettes bancaires comme dettes à court terme plutôt qu'à long terme. Les ratios du nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs et au renouvellement des stocks et sont demeurés à peu près inchangés au cours de ces mêmes périodes. Il est important de noter que ces deux calculs sont effectués en utilisant les soldes moyens des débiteurs et des stocks de même qu'une période continue de douze mois pour les ventes et le coût des produits vendus de façon à minimiser l'impact des fluctuations saisonnières.

Au 30 juin 2006, Dorel respectait toutes les clauses restrictives et prévoit continuer à les respecter à l'avenir. La Société analyse sur une base continue sa stratégie de gestion de trésorerie et du financement afin d'optimiser l'utilisation des fonds et de minimiser ses coûts d'emprunt.

Obligations contractuelles

Au cours du deuxième trimestre, la Société a conclu un contrat pour l'achat de matières premières en vertu duquel la Société doit verser des montants minimaux déterminés si les quantités de matières premières qu'elle achète s'avèrent inférieures aux niveaux minimaux spécifiés dans le contrat. Au 30 juin 2006, en vertu de ce contrat, la Société est assujettie à des engagements d'achats minimaux d'environ 8,9 M\$ en 2006, 18,8 M\$ en 2007, 14,4 M\$ en 2008 et 5,1 M\$ en 2009. Outre ce nouvel engagement, aucun changement important n'est survenu au chapitre des obligations contractuelles par rapport à celles mentionnées dans l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation présentée dans le rapport annuel 2005 de la Société ainsi qu'à la note 19 des états financiers consolidés de fin d'exercice de la Société datés du 30 décembre 2005.

Aucun changement important n'est survenu au chapitre des instruments financiers dérivés par rapport à ceux mentionnés dans l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation présentée dans le rapport annuel 2005 de la Société ainsi qu'à la note 14 des états financiers consolidés de fin d'exercice de la Société.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie et de chaque série d'actions de la Société en circulation en date du 31 juillet 2006 sont les suivants :

- Un nombre illimité d'actions à vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie, et;
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A ».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

Catégorie « A »		Catégorie « B »		Total
Nombre	(en milliers de \$)	Nombre	(en milliers de \$)	(en milliers de \$)
4 440 544	1 921 \$	28 420 398	160 624 \$	162 545 \$

Les détails des options d'achat d'actions et des unités d'actions à achat différé en circulation sont divulgués à la note 5 des états financiers. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin du trimestre et la date de préparation de cette analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation.

PERSPECTIVES

Les tendances observées au premier trimestre de 2006 se sont prolongées au deuxième trimestre alors que les divisions Mobilier de maison et Produits récréatifs ont entraîné à la baisse le bénéfice global de la Société. Les défis auxquels fait face la division des meubles PAA d'Ameriwood, notamment l'appréciation du dollar canadien et l'approvisionnement limité en panneau d'aggloméré, de même que les prix élevés que cette situation engendre, ont contrebalancé les améliorations apportées aux capacités de fabrication. Dans la deuxième moitié de l'exercice, la Société anticipe une amélioration du bénéfice qui découlera de l'augmentation des volumes de ventes et de l'amélioration des marges, dont une partie proviendra des hausses prévues des prix de vente aux clients qui entreront en vigueur vers la fin du troisième trimestre. Pour l'ensemble de la division Mobilier de maison, nous prévoyons à l'heure actuelle une hausse des ventes et du bénéfice dans la deuxième moitié de l'exercice par rapport à l'an dernier.

À la division Produits récréatifs, la diminution des commandes reçues de la part d'un important client a été moins prononcée que lors du premier trimestre, mais a tout de même entraîné une diminution des volumes de ventes par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les ventes de balançoires ont été inférieures à celle du premier trimestre en raison de la nature saisonnière de ce produit, mais les ventes de scooters ont augmenté de façon considérable par rapport au premier trimestre. Pour la deuxième moitié de l'exercice, nous prévoyons que les ventes et le bénéfice devraient surpasser les niveaux atteints au cours des six premiers mois. Les résultats de la division Produits de puériculture ont été conformes aux attentes et nous n'anticipons aucune difficulté majeure à l'heure actuelle. Tel que nous l'avons expliqué, la Société prévoit toujours que son taux d'imposition, pour l'ensemble de l'exercice, se situera dans une fourchette de 15 à 20 %.

Informations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation peuvent constituer des déclarations prospectives (forward looking statement) au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes de nature prospective tels que « pourrait », « fera », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer » ou la tournure négative de ces termes, ou encore les variantes de ceux-ci ou d'autres termes similaires. Nous vous invitons à consulter les documents que la Société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis pour connaître les facteurs susceptibles d'affecter les résultats futurs de la Société.

Les lecteurs sont avisés, par conséquent, de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les prévisions sur lesquels elles se fondent se concrétiseront. Par essence, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, ainsi que des risques et incertitudes, connus et inconnus, de nature générale et particulière, qui accroissent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations de nature prospectives ne se réalisent pas. Ceci pourrait faire en sorte que le rendement et les résultats réels de la Société au cours de périodes futures soient considérablement différents du rendement ou des résultats futurs estimés ou projetés dont il est question, de façon explicite ou implicite, dans ces énoncés prospectifs.

Bien que nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Par ailleurs, les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont à jour à la date de rédaction du rapport, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour, ni à les réviser, que ce soit à la suite de l'obtention de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour tout autre motif. Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport sont expressément visées par cette mise en garde.